

Effets indésirables

Effets indésirables	Signes et symptômes (non exhaustifs)	Fréquence
Ecchymose (bleu) au site de ponction		Occasionnel
Douleur ou engourdissement au bras	Habituellement de courte durée	Occasionnel
Nausée, vomissement, évanouissement		Occasionnel
Fatigue le lendemain du don		Occasionnel
Inflammation d'une veine du bras (phlébite superficielle)	Douleur, chaleur, rougeur	Très rare
Diminution de la réserve en fer (ferritine) ¹	Goût anormal pour certaines substances comme la glace, fatigue, diminution de l'endurance, troubles de la mémoire et de l'humeur	Plus susceptible de survenir chez les donneurs fréquents
Destruction des globules rouges (hémolyse) ²	Coloration rosée ou rouge de l'urine après la procédure	Très rare
Réaction au citrate de sodium (anticoagulant)	Sensation d'engourdissement ou picotement sur les lèvres, au visage ou sur le bout des doigts	Fréquent (5 % des donneurs)
	Présence de goût métallique	Fréquent (5 % des donneurs)
Frissons		Occasionnel
Autres ³		Très rare

¹ À chaque don, Héma-Québec vérifie l'hémoglobine, mais pas la réserve de fer. Dans la majorité des cas, le don de plasma n'entraîne pas de perte en fer. Cependant, chez les donneurs fréquents, le prélèvement des échantillons sanguins requis à chaque don pourrait entraîner une perte en fer. Pour plus d'information, veuillez lire le dépliant « À propos du fer » ou consulter le site Web d'Héma-Québec : section *Sang > Savoir plus > Don de sang et réserve de fer*.

² Il existe un risque d'hémolyse lors de la procédure, bien que celui-ci soit très faible. Si non traitée, l'hémolyse peut entraîner des conséquences graves, voire fatales. Pour la protection du donneur, une surveillance étroite est effectuée par le personnel d'Héma-Québec pour détecter l'hémolyse. Le cas échéant, la procédure est cessée immédiatement.

³ Des cas d'embolie pulmonaire ou gazeuse ont été décrits antérieurement avec des appareils de prélèvement moins sophistiqués. Les appareils de prélèvement modernes utilisés par Héma-Québec préviennent le risque d'embolie.

Utilisation des dons et des renseignements personnels

Les produits prélevés servent à la fabrication de médicaments. En de rares occasions, ils peuvent aussi servir à des fins d'enseignement ou de contrôle de la qualité du produit (en médecine transfusionnelle).

Les renseignements recueillis sur les donneurs, dont les résultats des tests, sont conservés de manière confidentielle, selon la loi. Il est possible de consulter son dossier et, au besoin, de le faire rectifier.

Dans le but d'une amélioration constante des connaissances dans le domaine du sang, Héma-Québec peut utiliser les renseignements recueillis sur les donneurs à des fins d'études, de recherches et de statistiques ou pour communiquer avec eux.



HÉMA-QUÉBEC

Pour plus d'information

1 800 847-2525
www.plasmavie.ca
www.hema-quebec.qc.ca



Don de plasma par aphérèse

CE QU'IL FAUT SAVOIR

À lire avant le don

Ce qu'il faut savoir...

Avant le don

- > Boire un minimum de 500 ml d'eau ou de jus (avant et pendant le don).
- > S'assurer de bien manger en évitant les aliments gras (ex. : bacon, aliments frits, etc.).
- > Répondre à des questions sur l'état de sa santé et les activités à risque liées aux maladies transmissibles.
- > Accepter qu'Héma-Québec vérifie :
 - sa pression artérielle et sa température;
 - son taux d'hémoglobine.
- > Signer un consentement au don.

Pendant le don

- > Pour les prélèvements supérieurs à 500 ml, un soluté est administré au donneur afin de lui assurer un maximum de confort par le remplacement du volume sanguin perdu.
- > Un anticoagulant est ajouté au sang pour l'empêcher de coaguler une fois à l'extérieur de l'organisme. Une partie de cette substance est retournée au donneur avec les produits non prélevés.

Particularités

- > Le prélèvement dure environ 45 minutes.
- > Le volume de plasma prélevé (455 ml, 500 ml, 625 ml, 750 ml ou 800 ml) dépend du poids et de la taille du donneur. Cette quantité doit correspondre à moins de 13 % du volume sanguin estimé du donneur.
- > Héma-Québec mesure les *protéines totales* et qualifie chaque type de protéine aux 8 dons pour s'assurer que des dons de plasma répétés n'abaissent pas les protéines d'un donneur.

Tests effectués

Héma-Québec analyse tous les dons de sang qu'elle prélève afin de détecter les maladies transmissibles par le sang :

- > hépatites B et C;
- > syphilis;
- > virus de l'immunodéficience humaine (VIH);
- > groupes sanguins (ABO et Rh).

Il peut y avoir des situations pour lesquelles ces tests ne sont pas effectués (ex. : échantillon endommagé). Dans ce cas, le don est détruit sans autre analyse.

Dans le cas d'un résultat anormal :

- > le don est détruit;
- > le donneur est avisé et ses résultats sont conservés de façon confidentielle, mais partagés avec la Société canadienne du sang, pour indiquer la période durant laquelle il ne peut plus donner;
- > un résultat positif sera signalé à la direction régionale de la santé publique, dans les cas où la loi l'exige.

Après le don

- > Se reposer et boire 500 ml d'eau ou de jus.
- > Garder le pansement qui recouvre le site de ponction pendant six heures.
- > Éviter toute activité physique intense pendant six à huit heures.
- > En cas de faiblesse : s'asseoir et placer la tête entre les genoux ou s'allonger avec les jambes surélevées pendant quelques minutes. Selon la nature du travail ou du sport auquel le donneur s'adonne, il peut avoir besoin d'un délai additionnel avant de retourner à ses activités (ex. : chauffeur d'autobus, opérateur de machinerie lourde, etc.).

À tout moment, le donneur peut changer d'avis et décider de ne pas donner.



Activités à risque et tests de dépistage

Les relations sexuelles¹ ou le partage d'aiguilles ou de seringues peuvent contribuer à la propagation des virus transmissibles par le sang.

Malgré la bonne performance des tests de dépistage, il existe une période au cours de laquelle, même si le donneur se sent bien et qu'un test de dépistage du VIH et des hépatites B et C s'avère négatif, il peut avoir été infecté récemment et donc transmettre ces virus à une personne qui recevrait un produit obtenu à partir de son don.

Un lieu de collecte n'est pas l'endroit pour faire un bilan de santé ni pour subir un test de dépistage du VIH ou des hépatites B et C.

¹ L'expression « relations sexuelles » se rapporte aux actes suivants avec ou sans condom ou autre moyen de protection : pénétration vaginale (contact du pénis et du vagin), relations buccogénitales (contact de la bouche ou de la langue et du vagin, du pénis ou de l'anus) et pénétration anale (contact du pénis et de l'anus).